



PARC EOLIEN DU CHEMIN DE CHALONS

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

MAI 2019

AU 10. PROJET ARCHITECTURAL

Communes de

CHEPPES-LA-PRAIRIE

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

SONGY

Société Parc Eolien Nordex XXII S.A.S.

23 rue d'Anjou

75008 PARIS



AU 10.1. NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN

AU 10.1.1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

a. Description géographique du site

Le parc éolien du Chemin de Châlons, composé de 11 aérogénérateurs et 3 postes de livraison, est localisé en Champagne Crayeuse sur les communes de Songy, Saint-Martin-aux-Champs et Cheppes-la-Prairie, dans le département de Marne (51), en région Champagne-Ardenne. Plus précisément, la zone d'implantation est située à l'ouest de la commune de Songy, à environ 20 km au sud-est de Châlons-en-Champagne et 10 km au nord-ouest de Vitry-le-François, entre la vallée de la Coole et la vallée de la Marne.

b. Description par rapport à l'agglomération

Aux alentours du site, le réseau urbain se caractérise principalement par des villages tels que Songy, Pringy, Saint-Martin-aux-Champs, Cheppes-la-prairie ou encore Faux-Vésigneul. Les plus grosses villes des environs étant Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François. Le reste du réseau urbain se compose de petites communes réparties le long des vallées de la Marne et de la Coole.

c. Description par rapport aux voies d'accès

Cette zone du département de la Marne a un équipement viaire bien développé. En effet, les autoroutes les plus proches du site sont l'A4 et l'A26, dont l'une relie Reims à Metz et l'autre Reims à Troyes. Elles se situent à 20 km environ du secteur retenu. La N44 reliant Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François, et la N4 reliant Vitry-le-François à Paris assurent un maillage routier du territoire assez dense. Le site du projet est desservi par les routes départementales D2 et D81. La D2 relie les villages de la Vallée de la Marne, tandis que la D81 relie la Vallée de la Marne à la Vallée de la Coole. Ces routes entourent la zone de projet. Elles jouent un rôle fondamental dans la découverte du territoire.

d. Description des constructions existantes

Au niveau de l'aire d'étude immédiate (500 m) il n'existe aucune habitation. L'habitation la plus proche du parc est située à environ 1550 m de l'éolienne E11. Un silo de stockage de céréales est situé à environ 850 m de l'éolienne E6.

e. Description de la végétation et des éléments paysagers existants

Le site est localisé à l'interface entre l'ensemble paysager des collines de la Champagne crayeuse et celui de la vallée de la Marne. Au niveau de la vallée, les coteaux sont habités. A l'inverse, les collines de la Champagne crayeuse sont rarement traversées. L'érosion induite par l'écoulement des eaux de pluies vers la Marne a creusé dans la craie de profonds et nombreux talwegs perpendiculaires à la vallée. Sur le site du projet, la différence d'altitude oscille entre 25 et 50 mètres. Cette ondulation du relief caractérise la Champagne crayeuse, ainsi qu'une quasi-absence de couverture végétale. Seule la présence d'un boisement nommé « le bois de la Pelle » permet de créer une transition entre les champs et le village de Songy, et joue le rôle d'écran végétal pour la commune.

AU 10.1.2. INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

10.1.2.1. Aménagement du terrain

Les chemins d'accès s'appuieront au maximum sur les chemins existants. Ils devront avoir une largeur minimum de 5 m afin de permettre le passage des convois exceptionnels. Ces chemins seront renforcés pour permettre le passage des véhicules quel que soit le temps afin de permettre une maintenance efficace. Leur revêtement sera en pierres concassées et compactées.

Les plates-formes, nécessaires pour le montage des éoliennes occuperont une surface d'une longueur minimum de 45 m et d'une largeur de 30 m, c'est-à-dire au minimum 1 350 m².

10.1.2.2. Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants

Le projet final se compose de 11 éoliennes ordonnées en 3 lignes et 4 colonnes. L'axe des lignes est perpendiculaire aux vallées de la Marne et de la Coole, tandis que l'axe des colonnes correspond à celui qui relie le site à un élément patrimonial local à préserver: le Château de Vitry-la-Ville. Les éoliennes prévues ont une hauteur de moyeu de 91 m, et un diamètre de rotor de 117 m.

Les infrastructures du projet occuperont les parcelles agricoles.

10.1.2.3. Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limite de terrain

Le mât de chaque éolienne sera fixé au sol par une lourde semelle en béton, fondation qui assurera l'ancrage et la stabilité de l'aérogénérateur. La base de chaque éolienne occupera une surface d'environ 30 m par 30 m.

Les plates-formes ne seront pas clôturées ; les talus et les chemins seront revégétalisés à la suite des travaux en utilisant la palette végétale locale, si l'étude d'impact le prévoit. Néanmoins, ces aménagements veilleront à ne pas attirer indirectement l'avifaune et la chiroptérofaune.

Le caractère agricole du site d'implantation est préservé et les postes de livraison feront l'objet d'une intégration particulière.

10.1.2.4. Matériaux et couleurs de construction

LES POSTES DE LIVRAISON

Le raccordement électrique des postes de livraison est prévu via des lignes enterrées. Trois postes collecteront l'électricité par les liaisons inter-éoliennes pour une livraison au poste source.

Élément de petite taille, les dimensions d'un poste de livraison sont de 8,00 m x 2,40 m. Le traitement architectural de cet élément permettra sa bonne insertion paysagère ; les façades et la toiture seront de ton beige RAL 1001.

LES EOLIENNES

Les fûts métalliques composants les mâts des éoliennes ainsi que la nacelle et les pales seront de ton RAL 7035 « gris clair » (conformément à la réglementation aéronautique).

Tous les raccordements électriques seront enterrés ; aucun pylône électrique ne sera construit.

10.1.2.5. Traitement des espaces libres, notamment les plantations

Toute zone boisée impactée pour le bien du projet doit être replantée à hauteur de 2 ou 3 fois le linéaire arraché.

Les plates-formes et les chemins seront encailloutés afin d'éviter la mise en place de végétation potentiellement attractive pour les rongeurs et les oiseaux.

10.1.2.6. Organisation et aménagement des accès aux terrains, aux constructions et aux aires de stationnement

Il est prévu d'encaillouter les plates-formes et les chemins lorsque cela n'a pas déjà été fait. En effet, certains chemins ruraux devront faire l'objet de renforcements. L'accès aux éoliennes se fera au maximum par les voies communales et les chemins ruraux existants. Pour les chemins à prolonger ou à créer, les tracés ont été établis en prenant en compte la forme des parcelles de manière à minimiser leurs linéaires et à modifier le moins possible des pratiques agricoles.

AU 10.2. PLANS DE MASSE

AU 10.3. PLANS DES FACADES (ELEVATION)

AU 10.4. PLANS EN COUPE

AU 10.5. INSERTION DU PROJET DANS LE PAYSAGE

AU 10.6. PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE

AU 10.7. PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN



DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE GENERAL

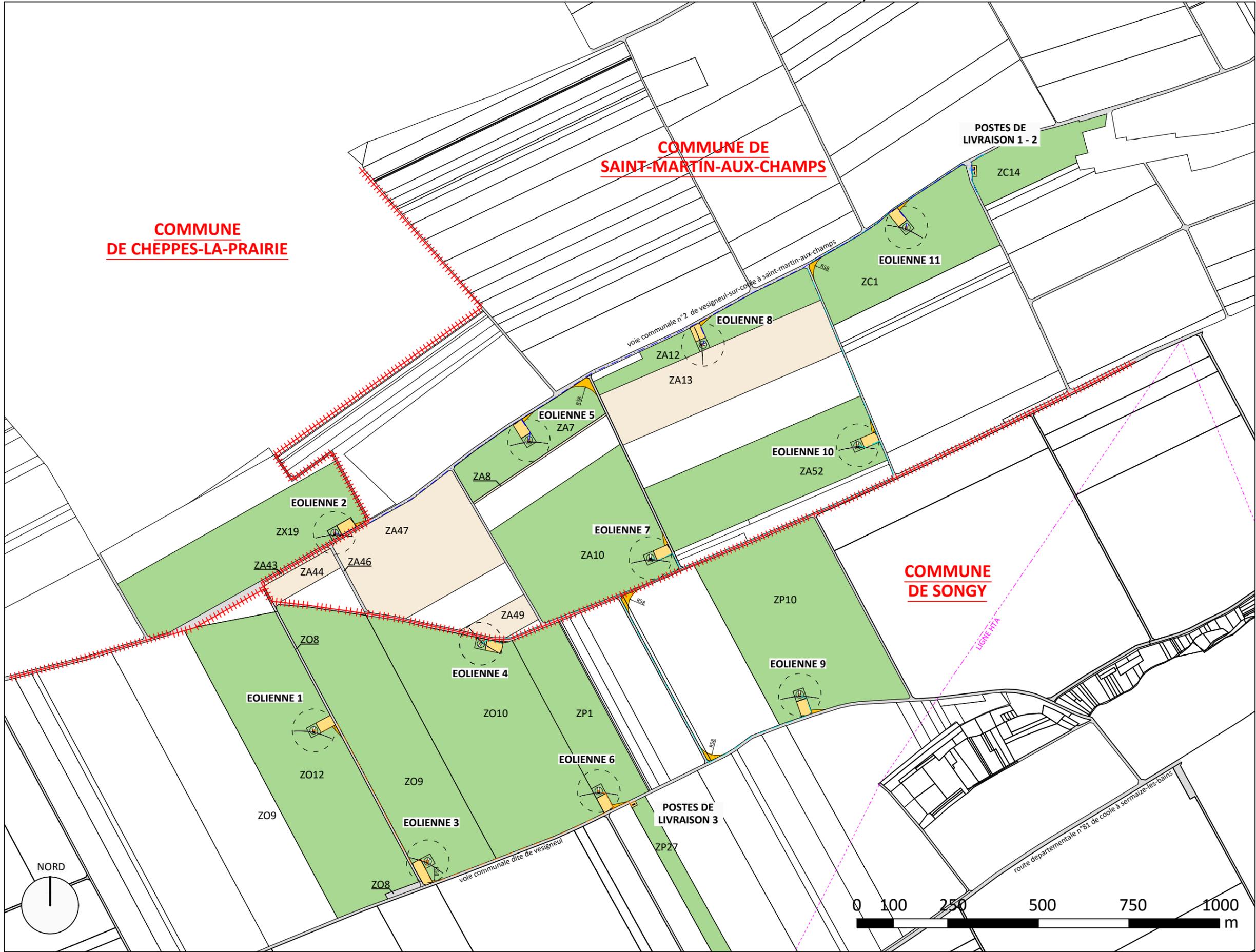
legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE D'ACCÈS
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 1 pour E2, E5, E8, E11
- PDL2 pour E10, E7, E4, E9
- PDL3 pour E6, E3, E1
- TRACÉ LIGNE HTA
- LIMITE DE COMMUNE
- CENTRE DE L'EOLIENNE

maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 01
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:10000





PLAN DE MASSE EOLIENNE 1

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 3
- CENTRE DE L'EOLIENNE



**COMMUNE DE
SONGY**

**EOLIENNE 1
N117 R91**

±
115,00

NORD



maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 02
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

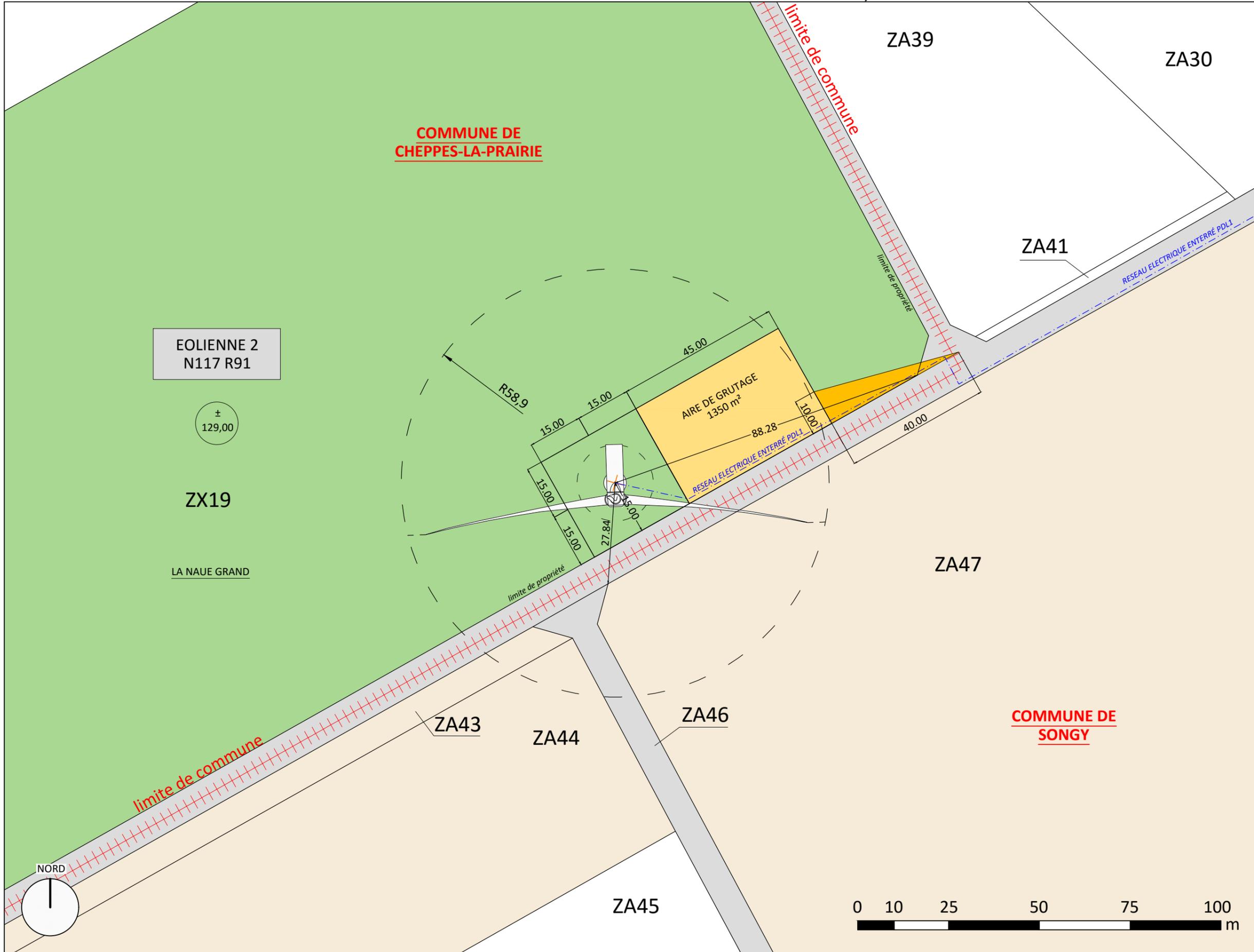


DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 2

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRE
- PDL 1
- CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 03
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

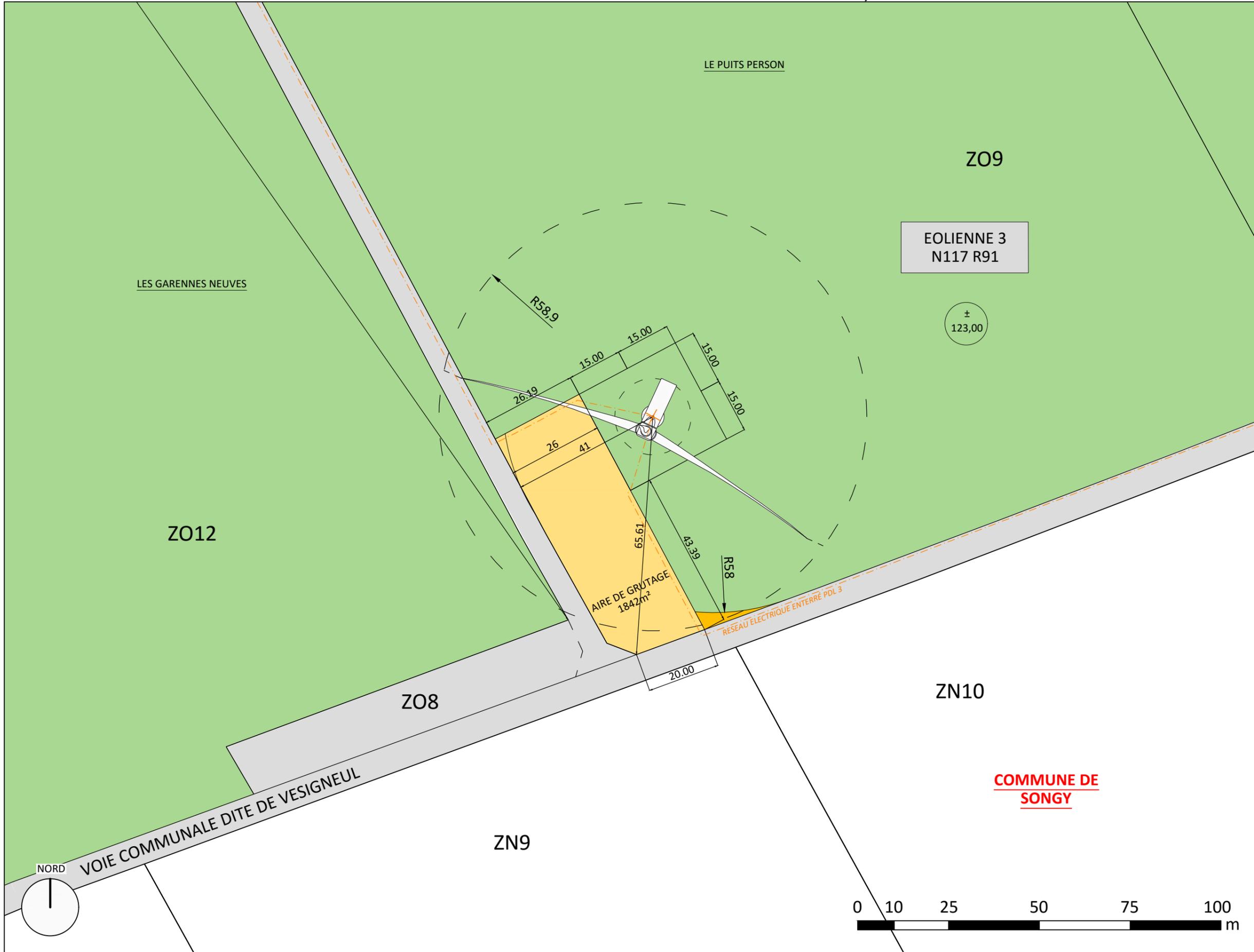


DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 3

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRE
- PDL 3
- CENTRE DE L'EOLIENNE



COMMUNE DE SONGY

maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 04
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000





PLAN DE MASSE EOLIENNE 4

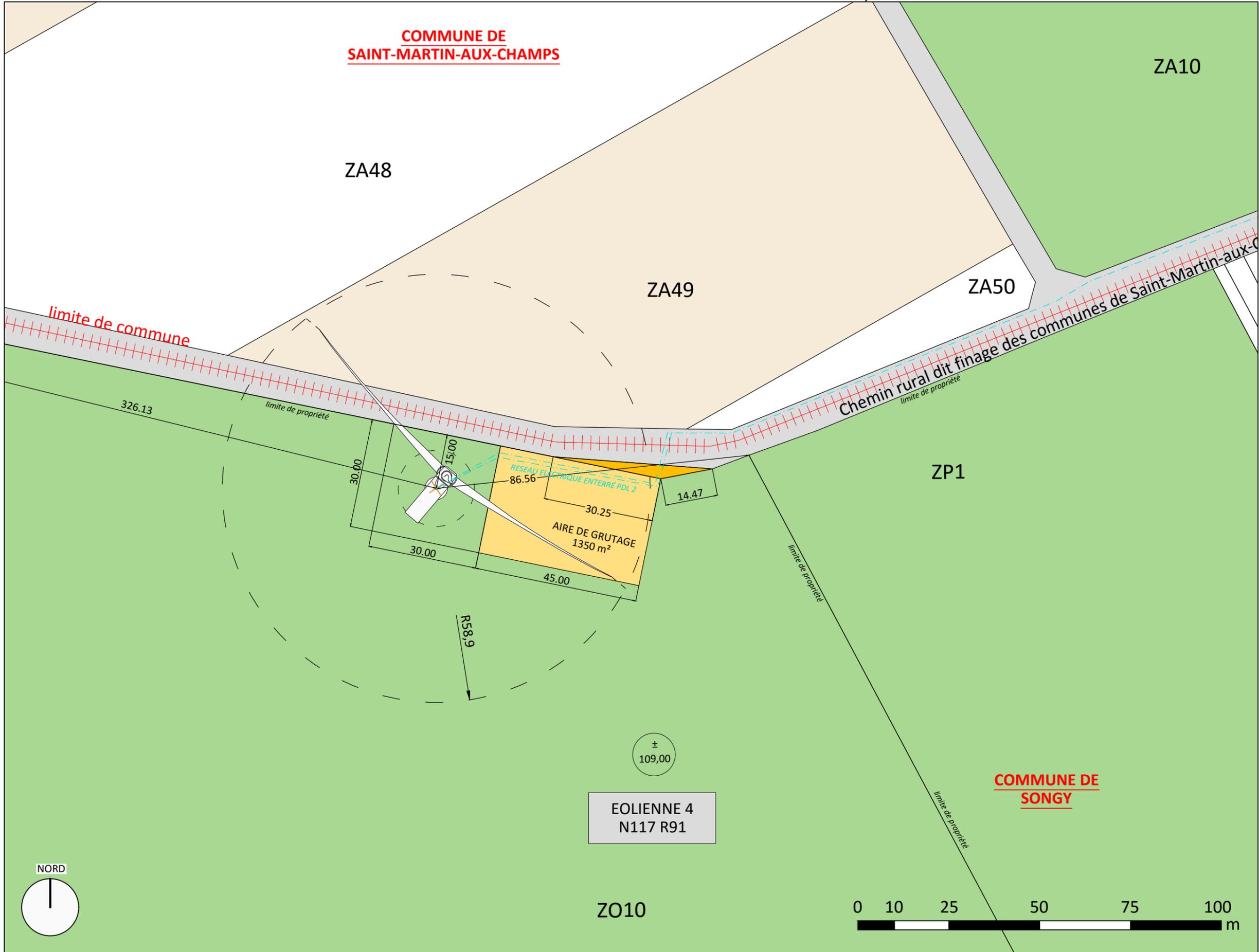
legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- · - · - PDL 2
- × CENTRE DE L'EOLIENNE

maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 05
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000



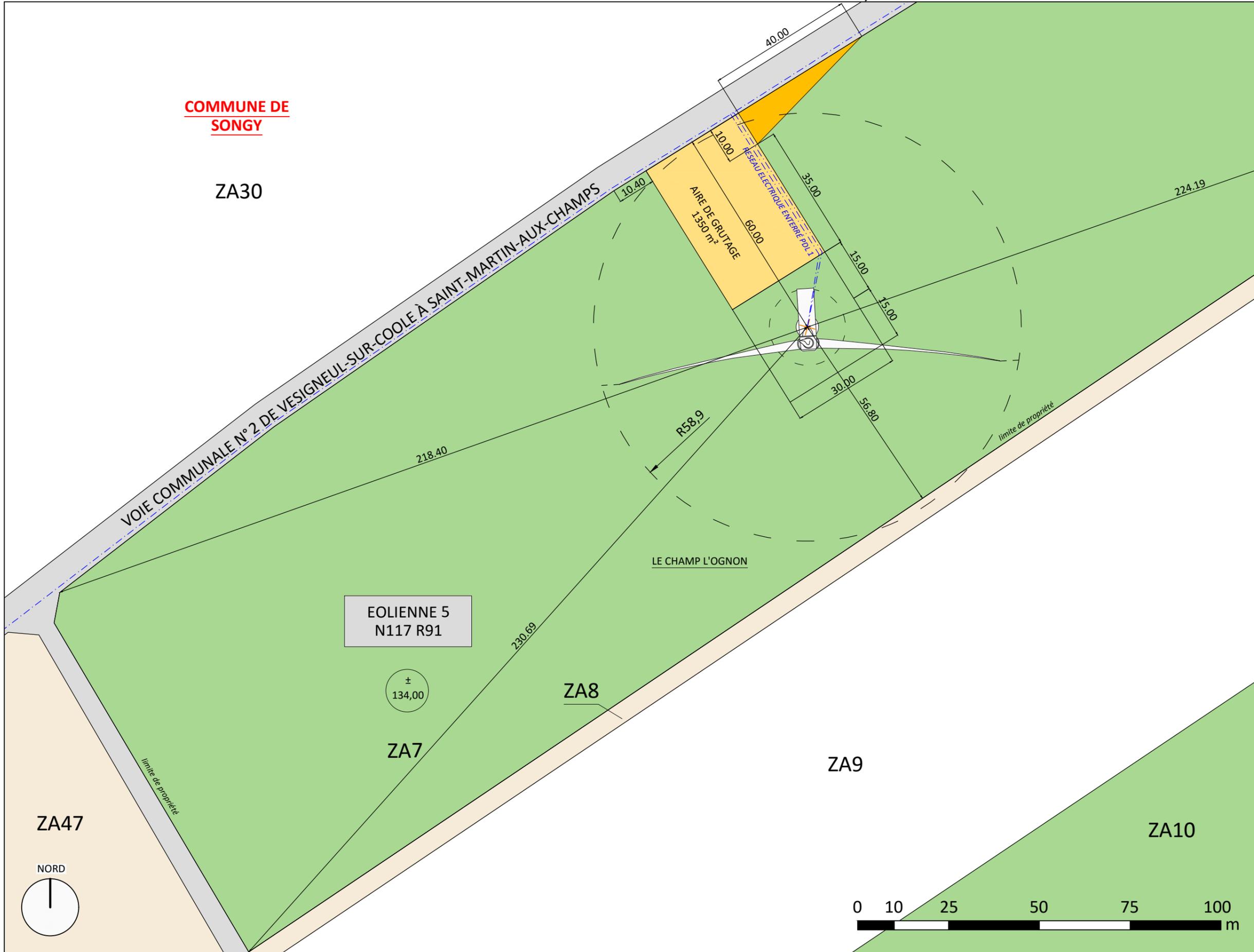


DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 5

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 1
- CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 06
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

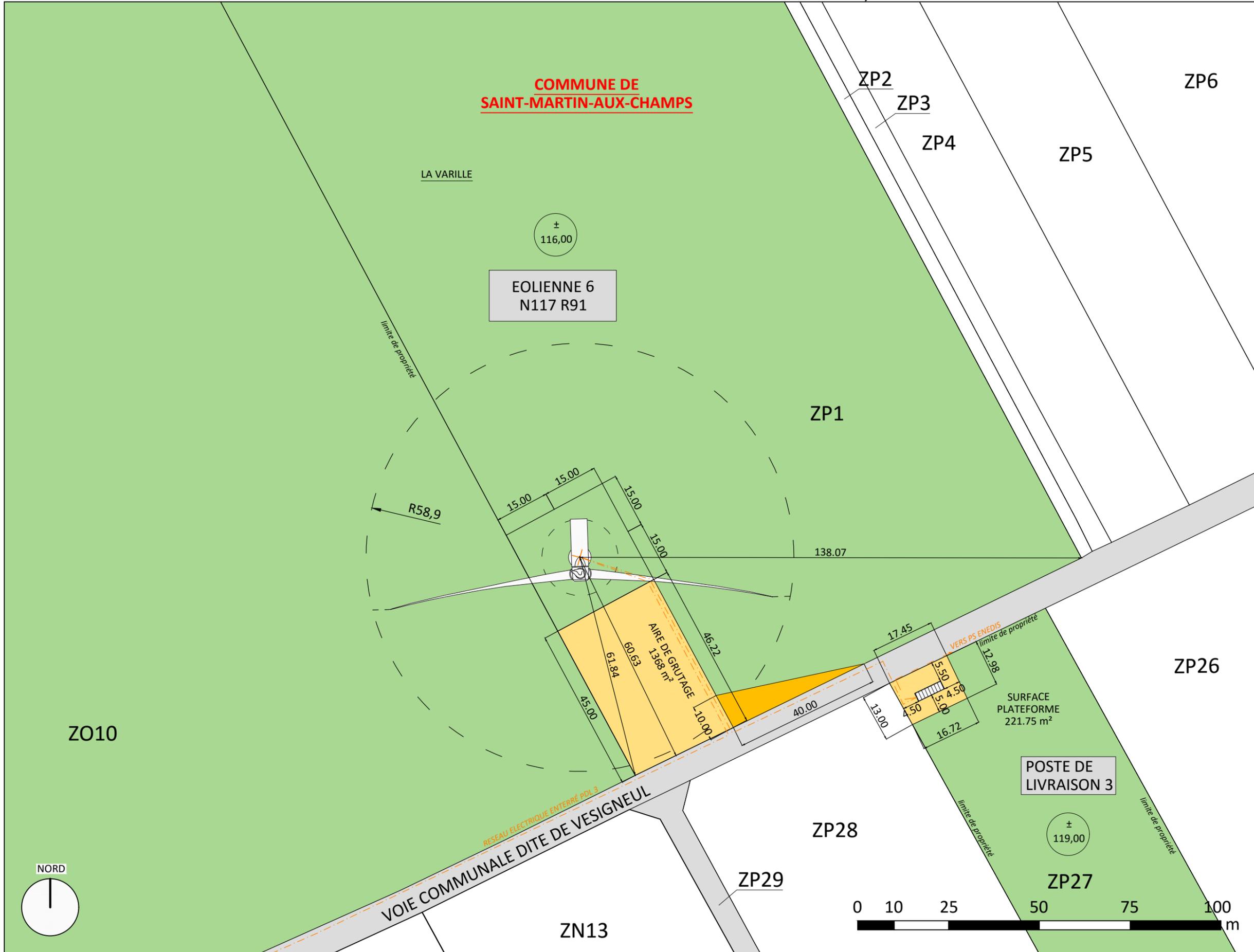


DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 6

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRE
- PDL 3
- LIMITE DE COMMUNE
- CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 07
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000



DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 7

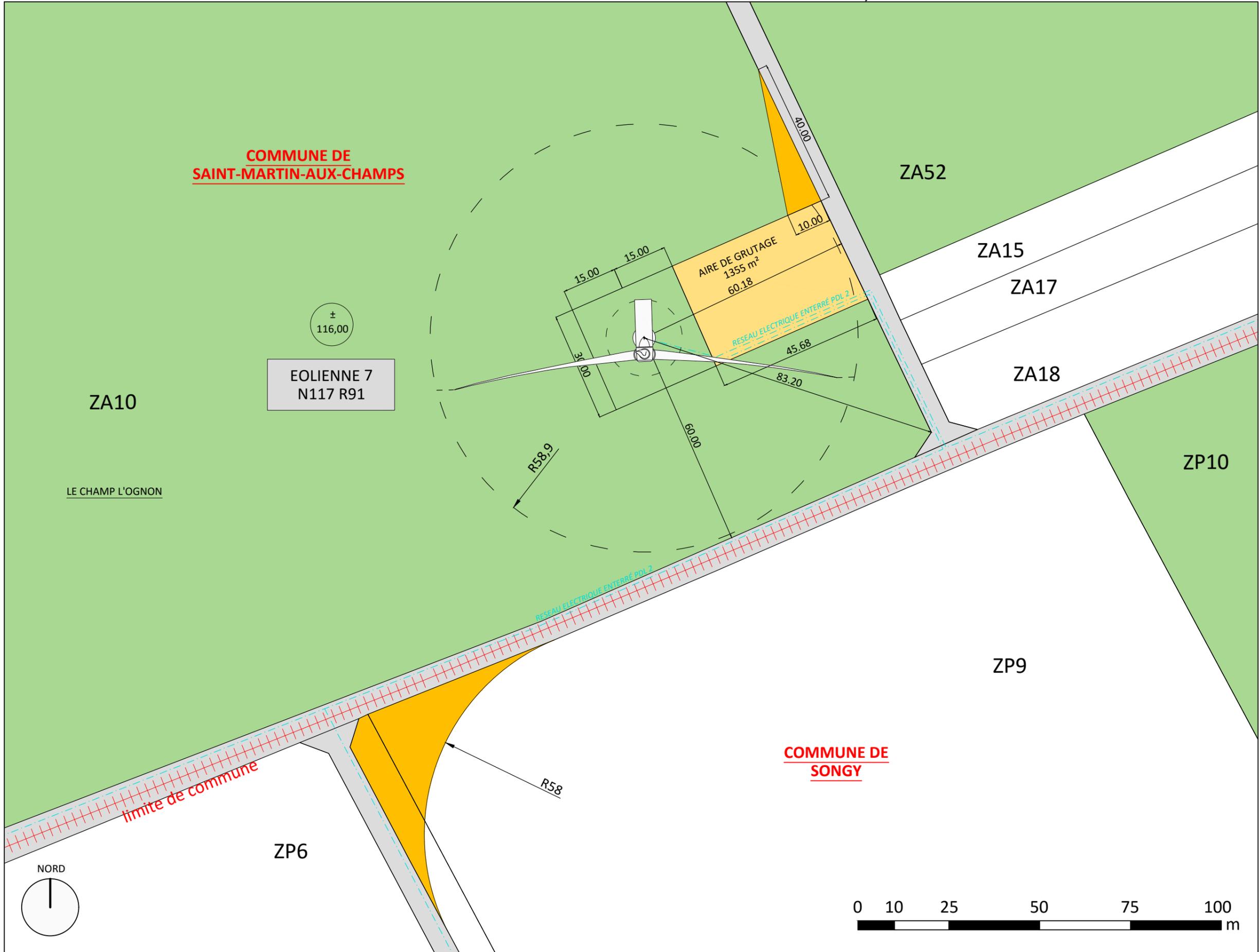
legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 2
- CENTRE DE L'EOLIENNE

maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 08
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000



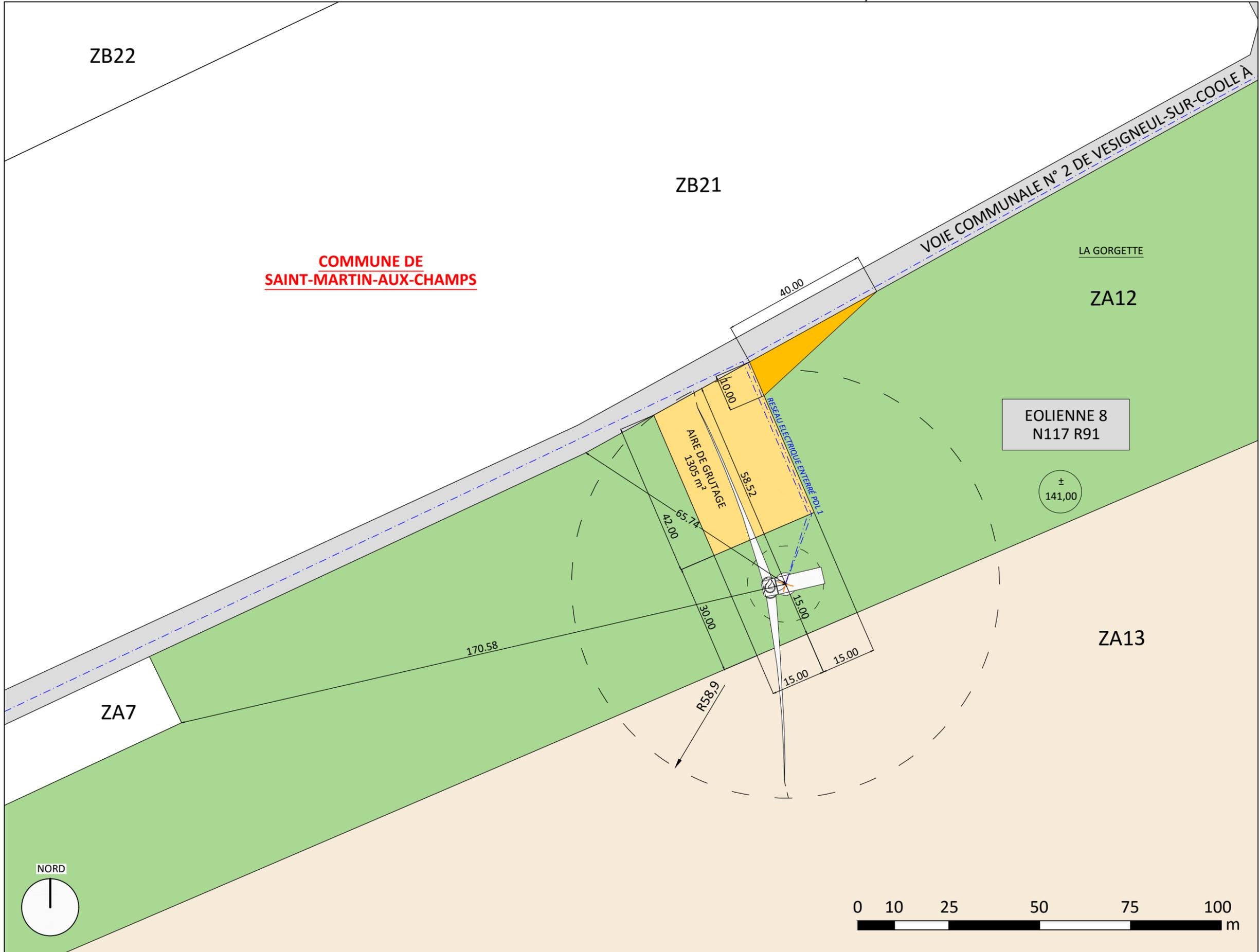


DOSSIER D' **AUTORISATION UNIQUE**
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 8

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 1
- LIMITE DE COMMUNE
- CENTRE DE L'EOLIENNE



COMMUNE DE SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

EOLIENNE 8
N117 R91

±
141,00

maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

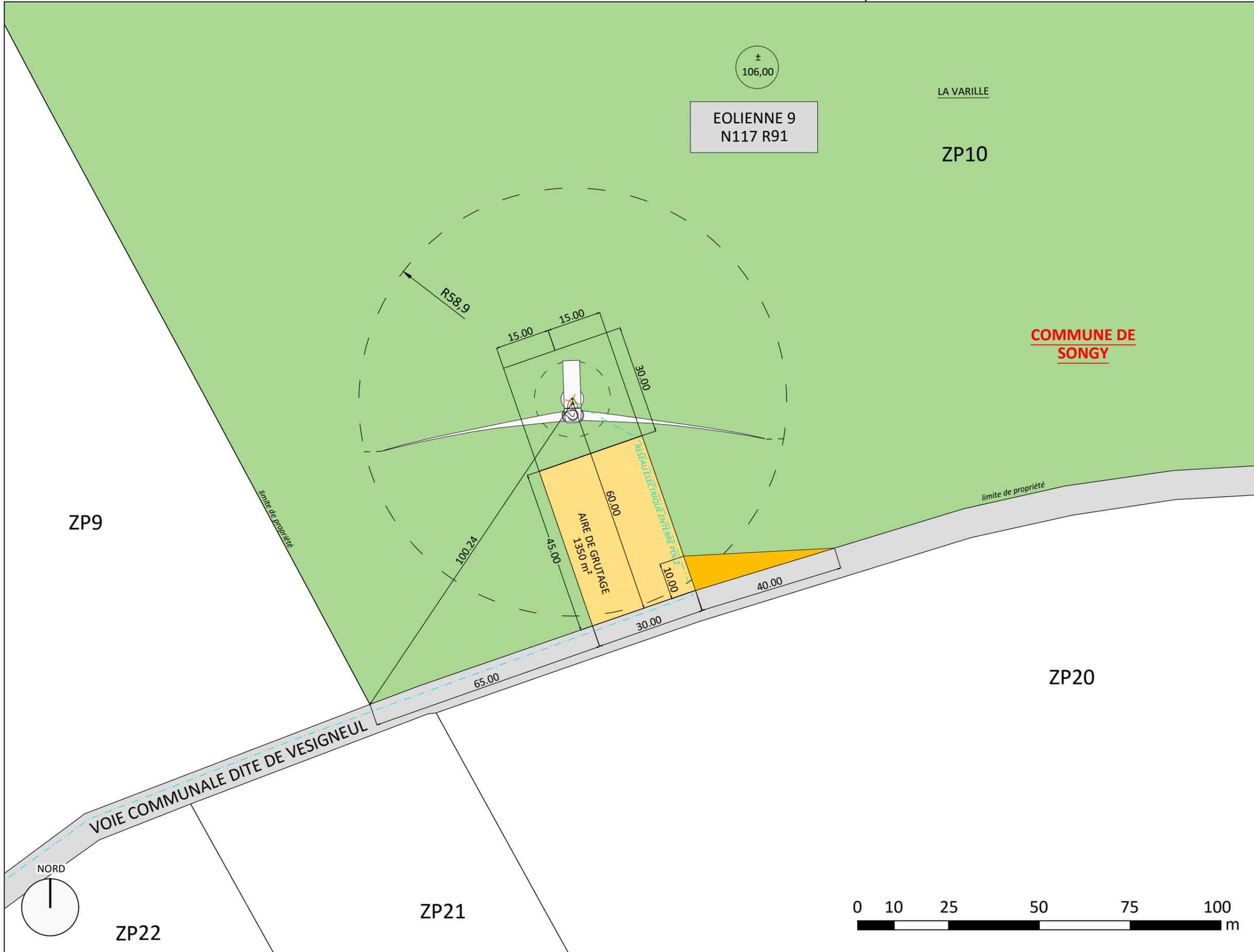
PL 09
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000



PLAN DE MASSE EOLIENNE 9

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 2
- X CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 10
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

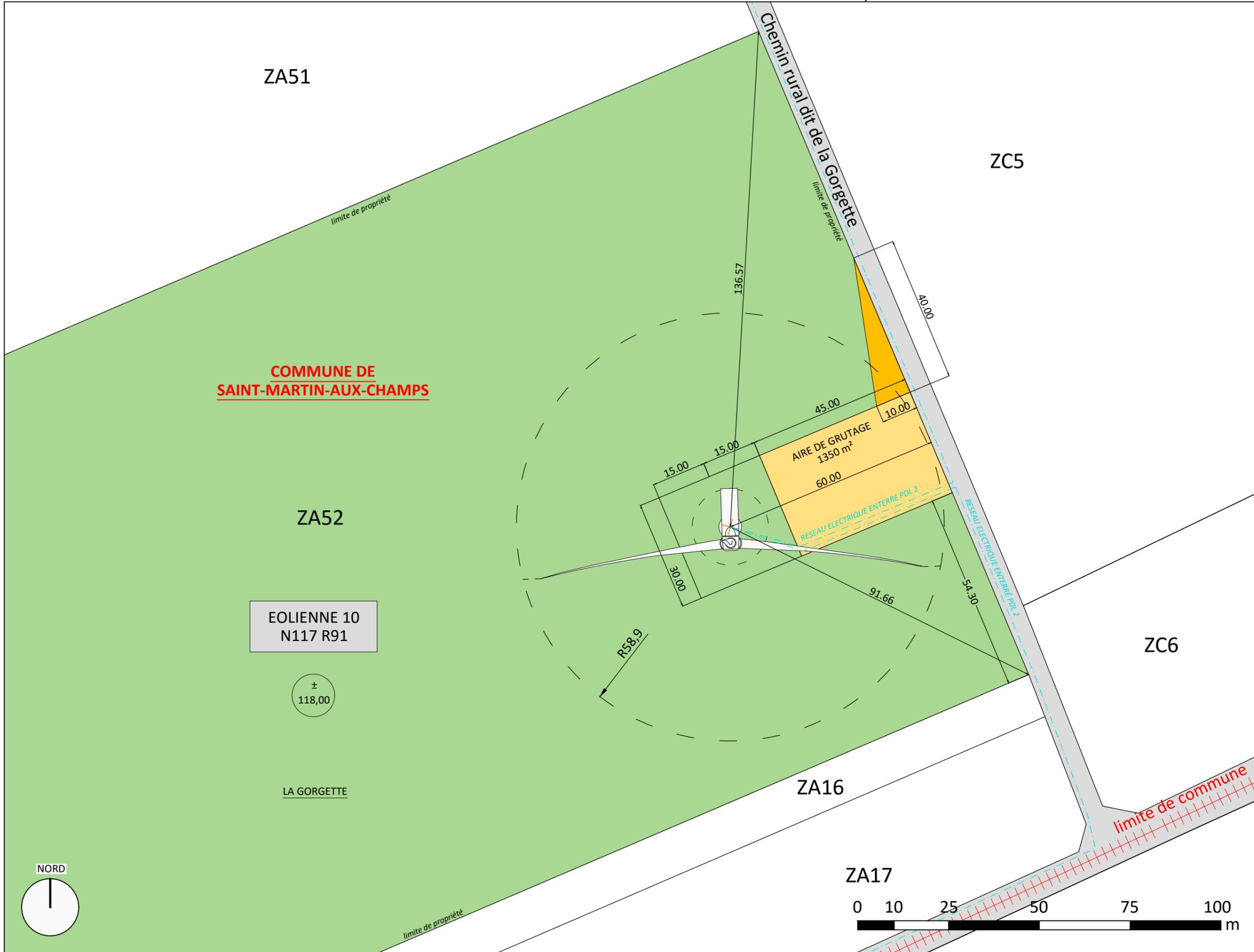


DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 10

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRE
- PDL 2
- CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 11
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

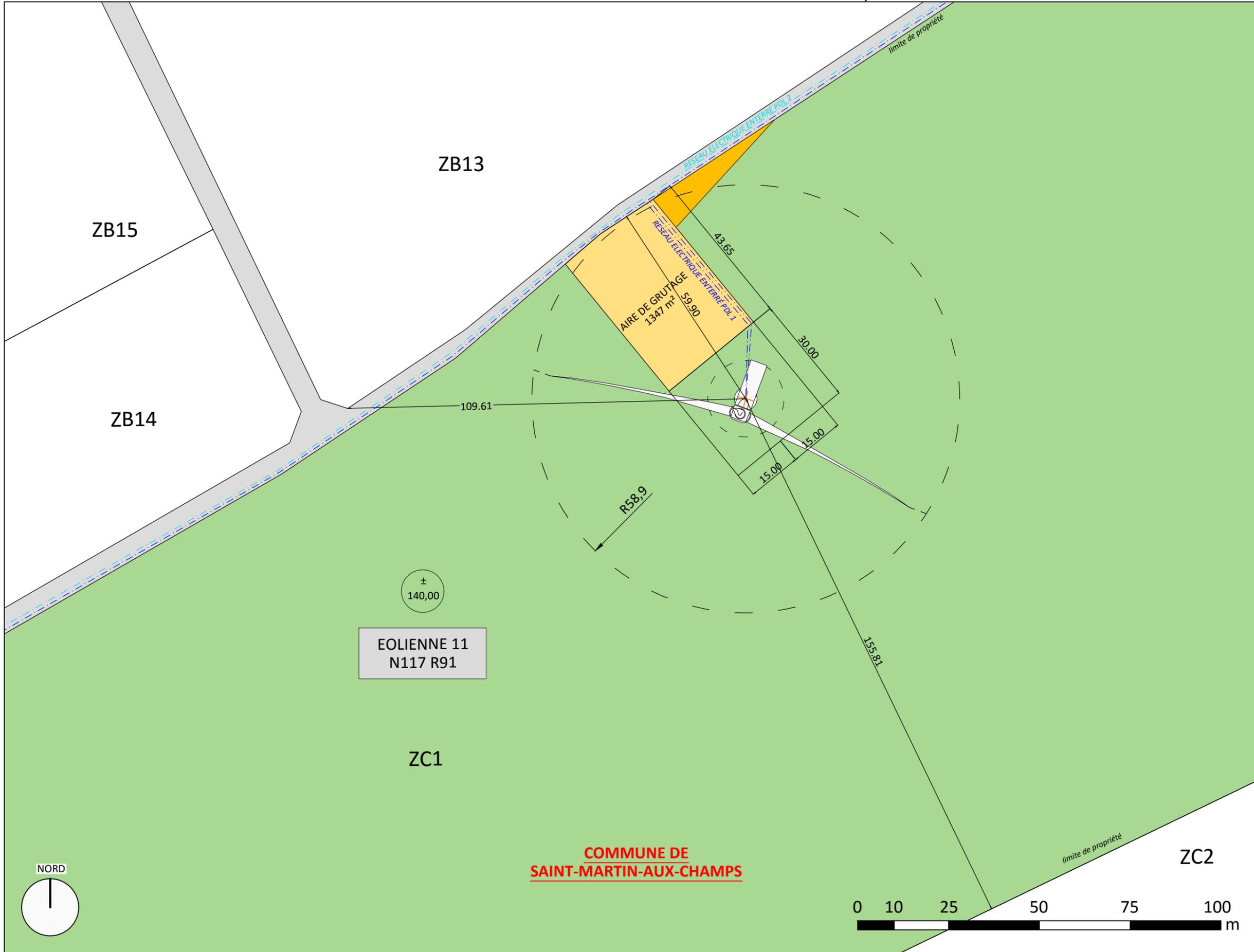


DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.2

PLAN DE MASSE EOLIENNE 11

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 1
- PDL 2
- CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 12
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000



**PLAN DE MASSE
POSTES DE
LIVRAISON 1 - 2**

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- · - · - PDL 1
- · - · - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE MAROLLES
- · - · - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE LA CHAUSSEE
- · - · - PDL 2
- · - · - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE MAROLLES
- · - · - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE LA CHAUSSEE
- X CENTRE DE L'EOLIENNE

maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 13
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:200

ZB13

VOIE COMMUNALE N° 2
DE VESIGNEUL-SUR-COOLE
À SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

**COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS**

ZC14

POSTE DE
LIVRAISON 1

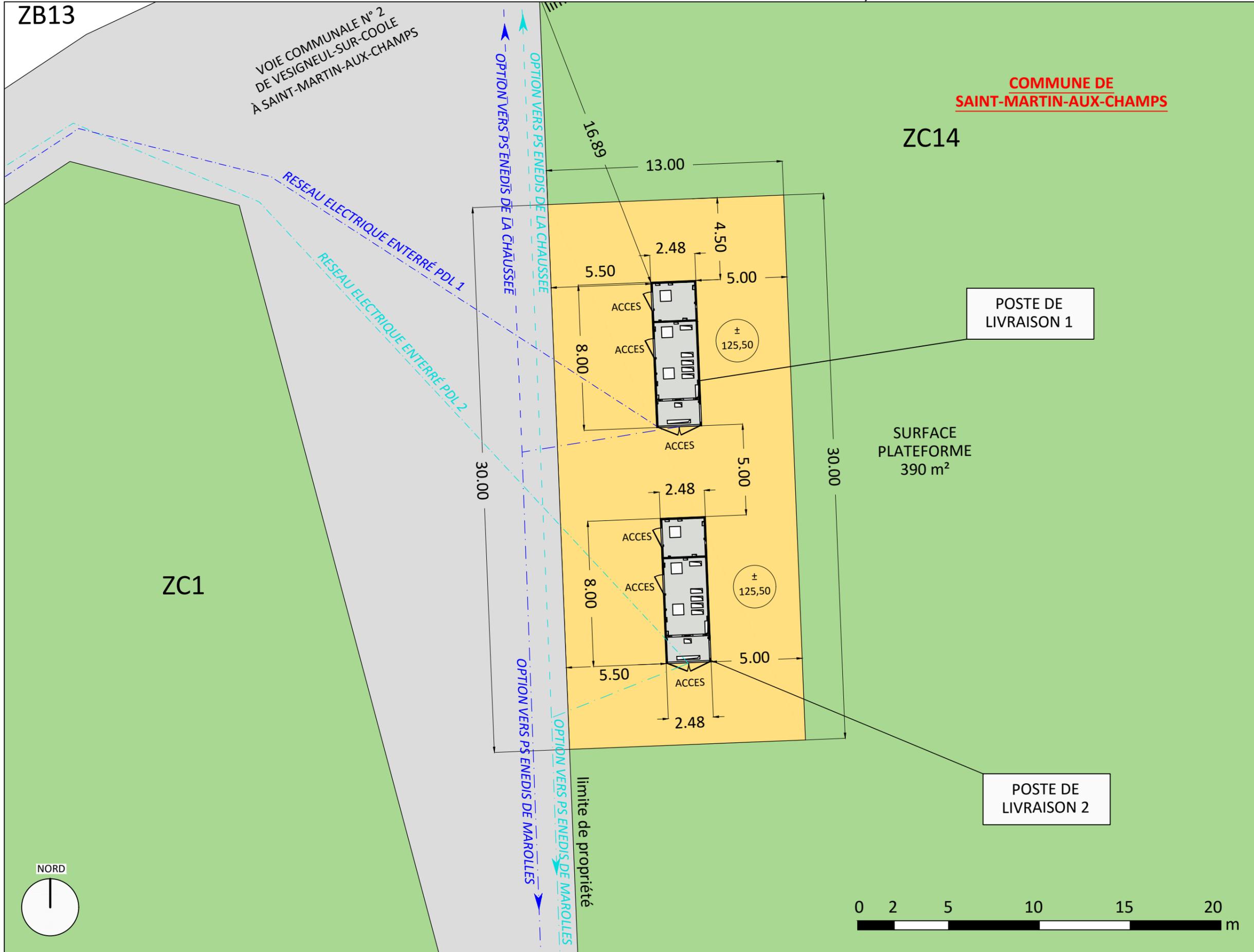
SURFACE
PLATEFORME
390 m²

POSTE DE
LIVRAISON 2

ZC1

limite de propriété

NORD





DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.2

**PLAN DE MASSE
POSTES DE
LIVRAISON 3**

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 3
- VERS POSTE SOURCE ENEDIS
- X CENTRE DE L'EOLIENNE



maîtrise d'ouvrage

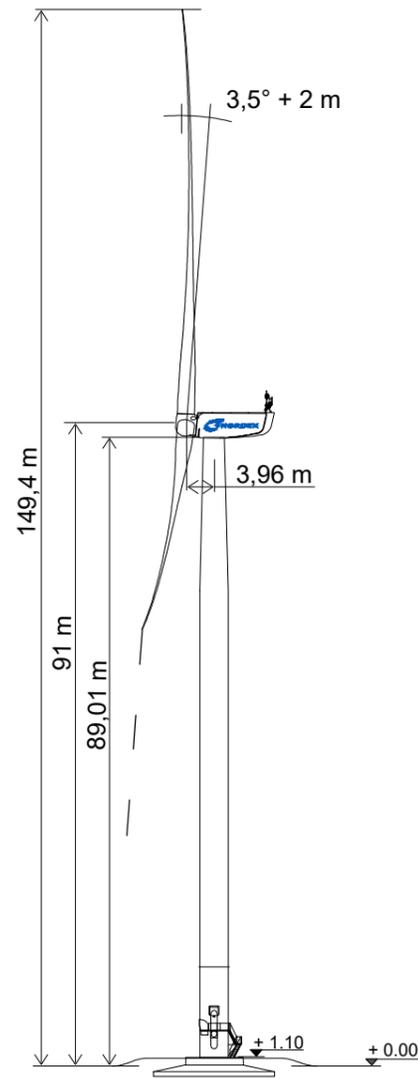
**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

PL 13.2
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:200

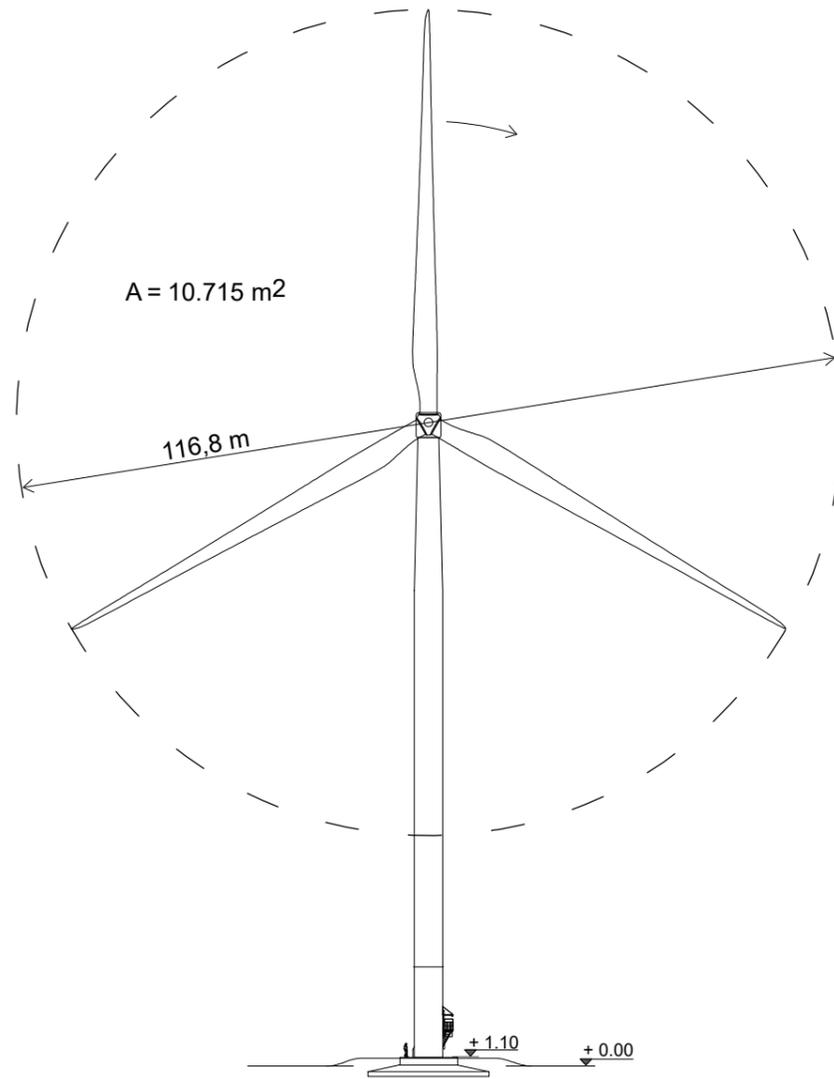


DOSSIER D'
 AUTORISATION UNIQUE
AU 10.3

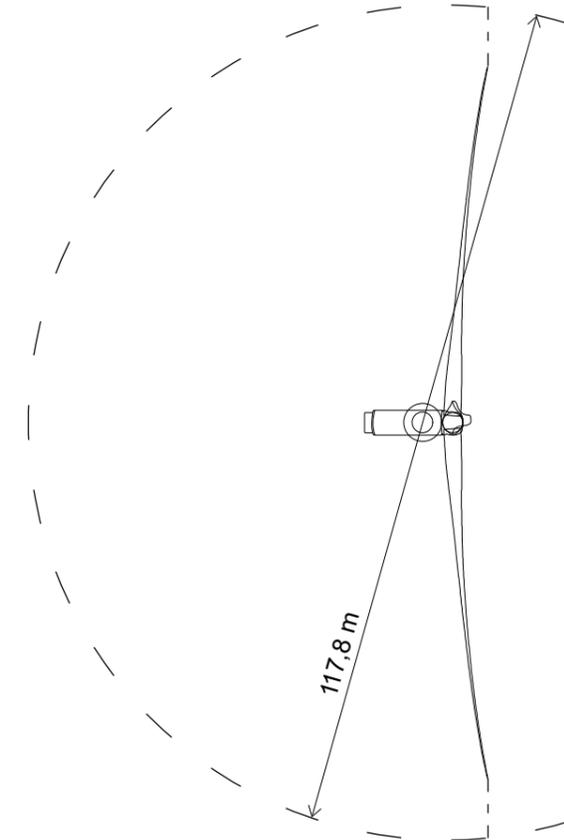
ELEVATION
N117 - R91
 +*****+
2400 kW



VUE LATERALE GAUCHE



VUE FACE



VUE D'AU DESSUS



+*****+
 maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS

+*****+

PL 14
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:1000

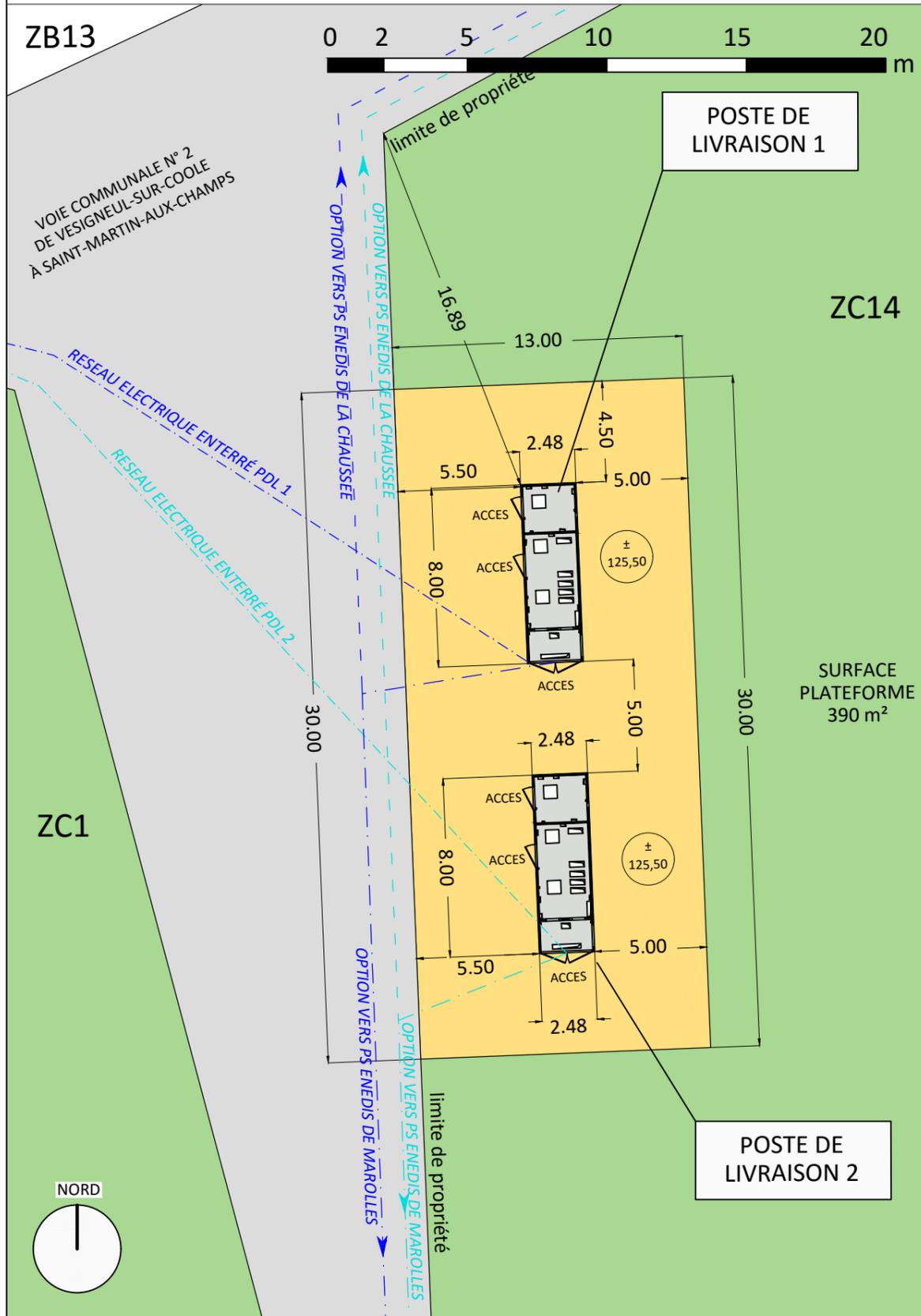


POSTES DE LIVRAISON 1, 2 // PLAN D' IMPLANTATION

ECHELLE 1 : 250

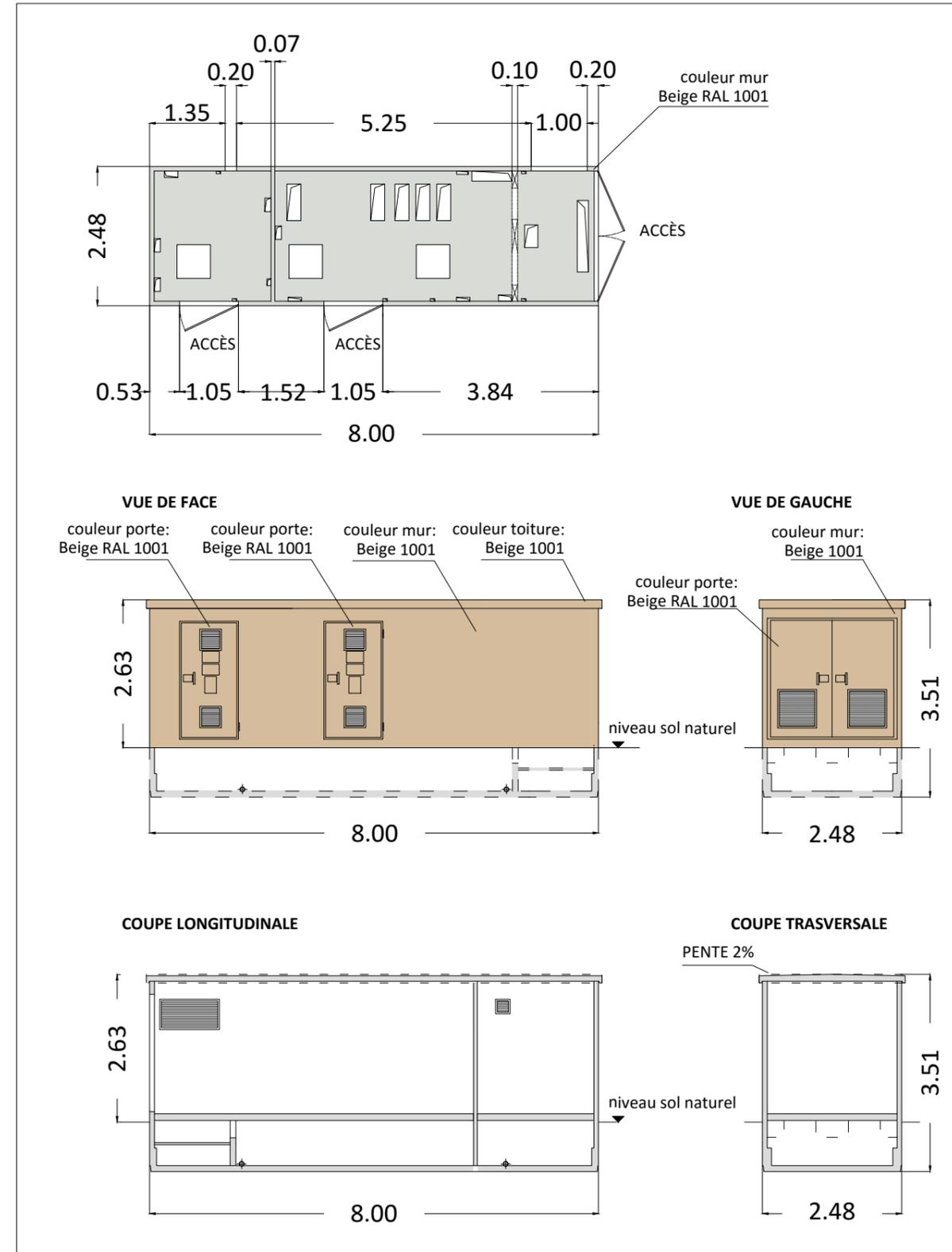
POSTE DE LIVRAISON // SURFACE 19,84 mq

ECHELLE 1 : 100



Poste de livraison préfabriqué en béton
Peinture de couleur RAL 1001

IMAGES NON CONTRACTUELLES



POSTES DE LIVRAISON 1, 2

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRE
- - - PDL 1
- - - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE MAROLLES
- - - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE LA CHAUSSEE
- - - PDL 2
- - - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE MAROLLES
- - - OPTION VERS POSTE SOURCE ENEDIS DE LA CHAUSSEE

maîtrise d'ouvrage

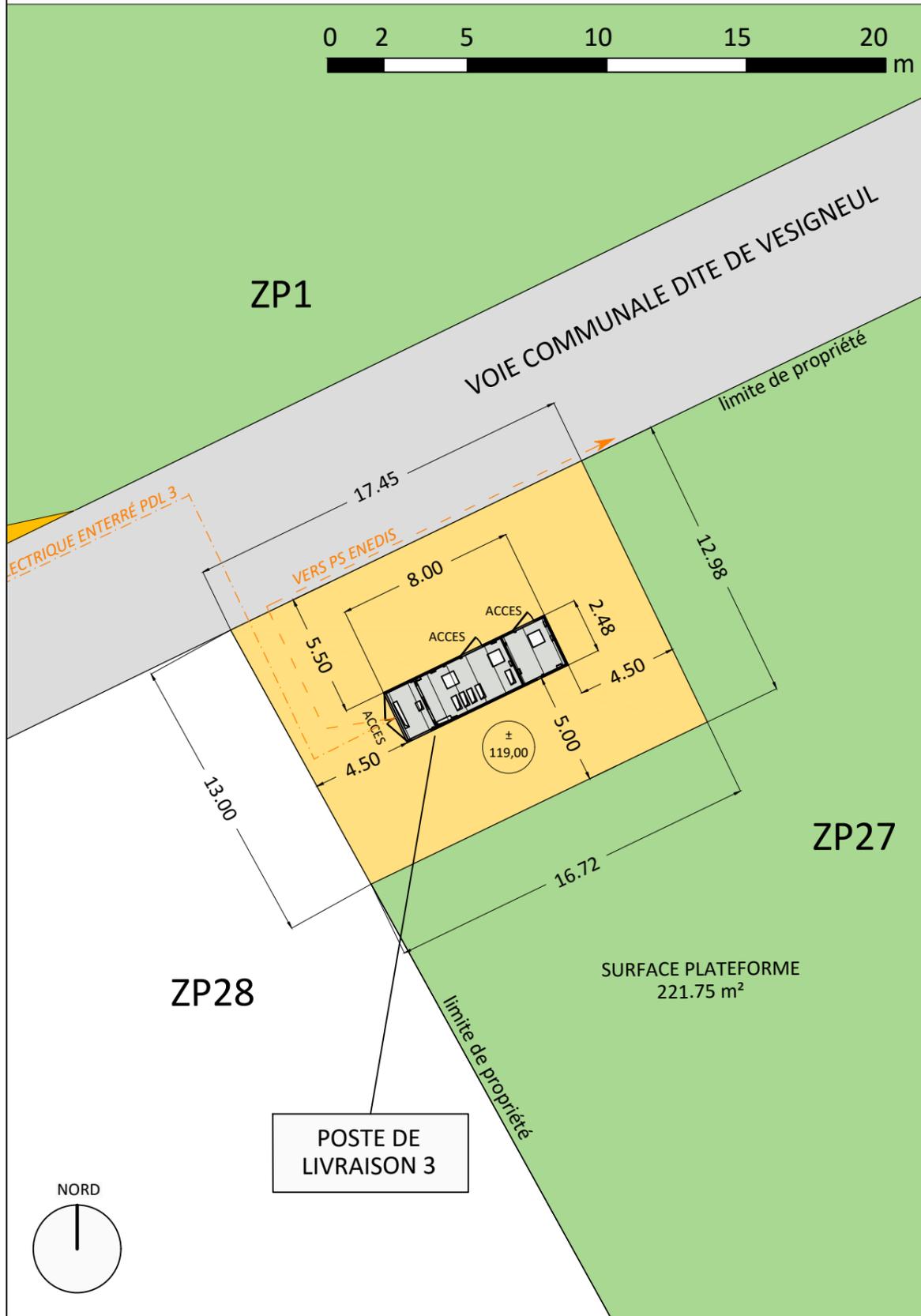
PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 15
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:100



POSTES DE LIVRAISON 3 // PLAN D' IMPLANTATION

ECHELLE 1 : 250

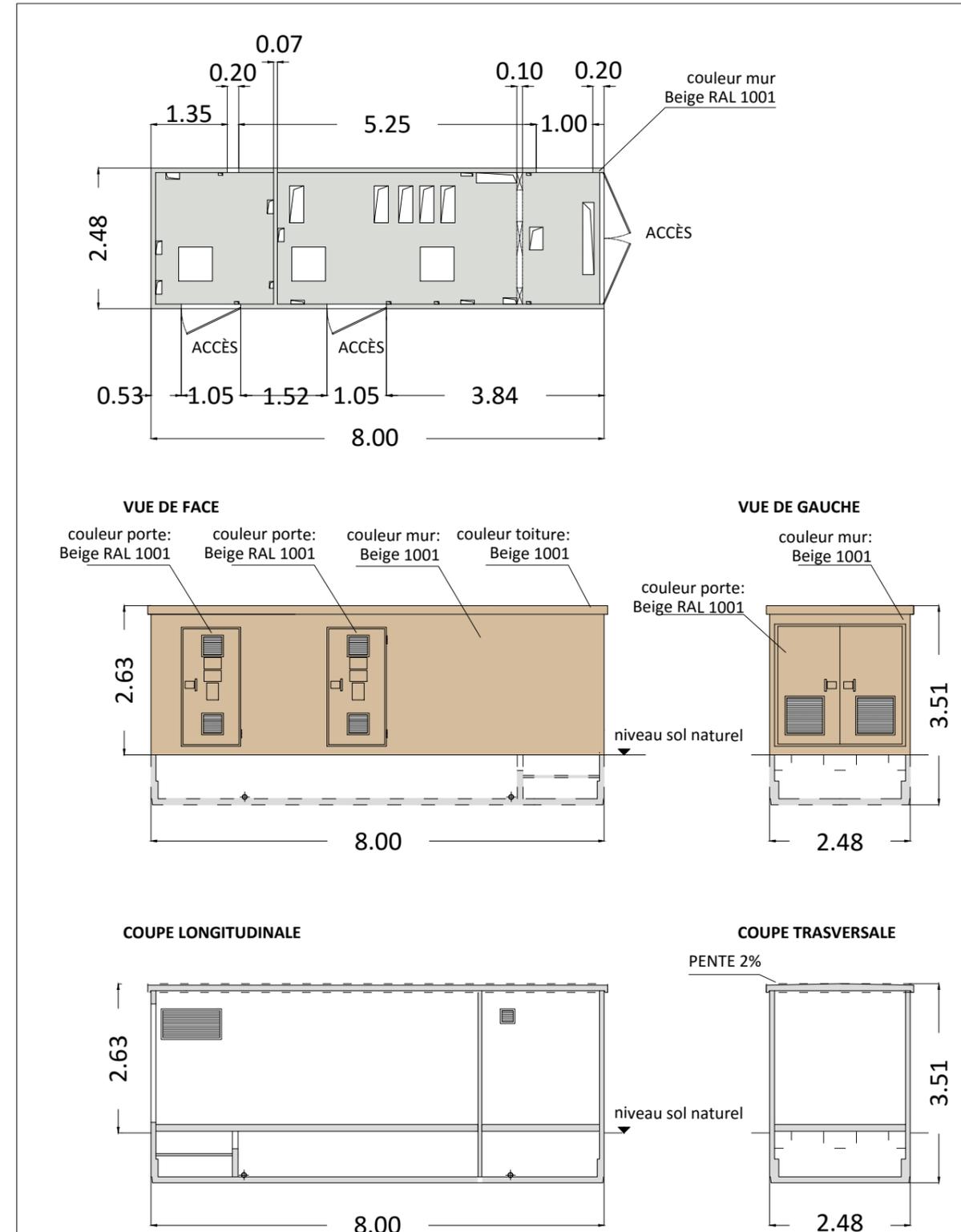


POSTE DE LIVRAISON // SURFACE 19,84 mq

ECHELLE 1 : 100

Poste de livraison préfabriqué en béton
Peinture de couleur RAL 1001

IMAGES NON CONTRACTUELLES



POSTE DE LIVRAISON 3

legende

- PARCELLE D'ASSIETTE
- PARCELLE AVEC SERVITUDE DE SURVOL
- CAILLOUTIS
- PAN COUPÉ TEMPORAIRE
- TRACÉ PREVISIONNEL DU RESEAU ELECTRIQUE ENTERRÉ
- PDL 3
- VERS POSTE SOURCE ENEDIS

maîtrise d'ouvrage

PARC EOLIEN NORDEX XXII SAS

PL 15.2
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:100



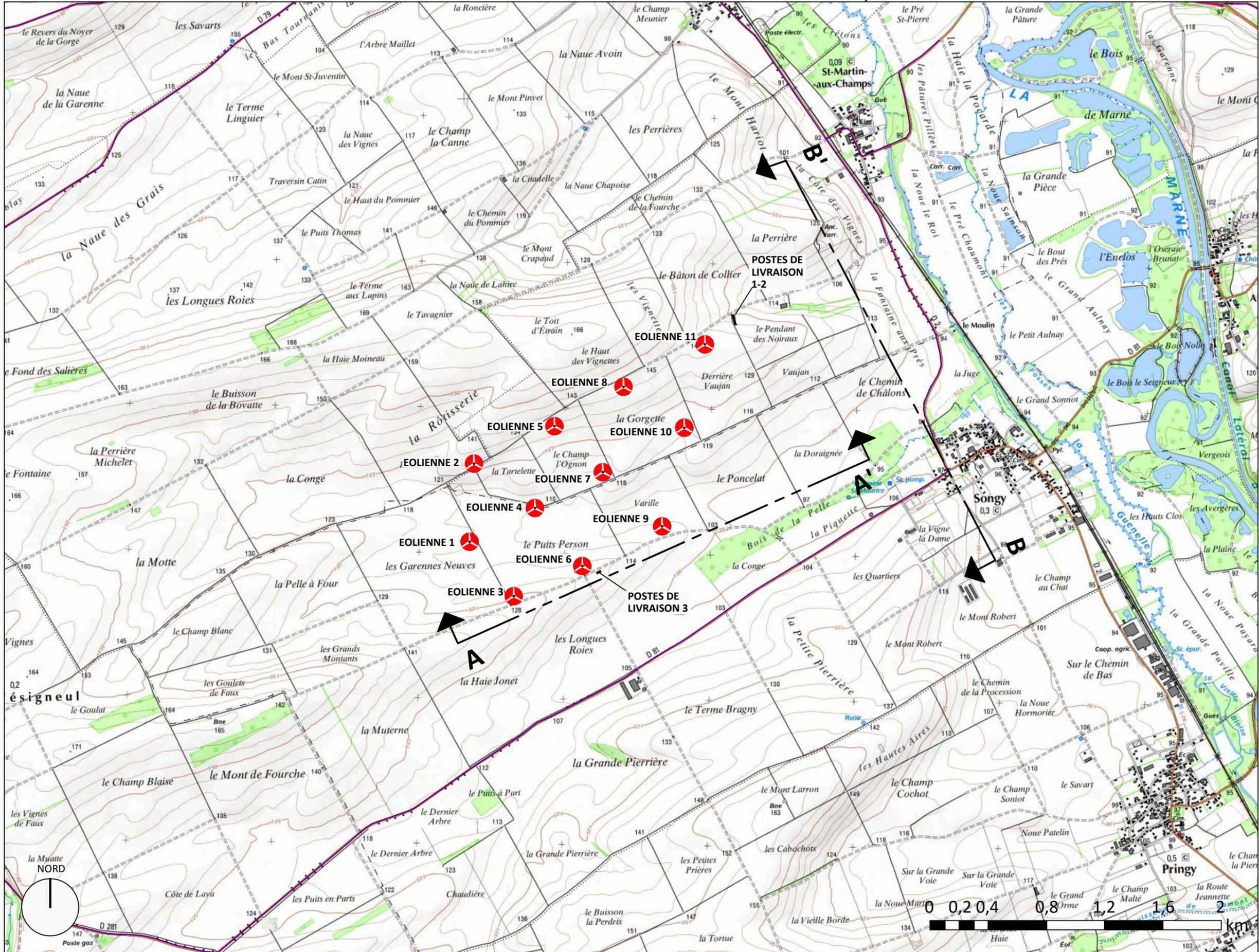
DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.4

SOURCE SCAN 25 IGN

REPERAGE COUPES DE TERRAIN

+++++
legende

- EOLIENNE N 117
- LIMITE DE COMMUNE
- POSTE DE LIVRAISON

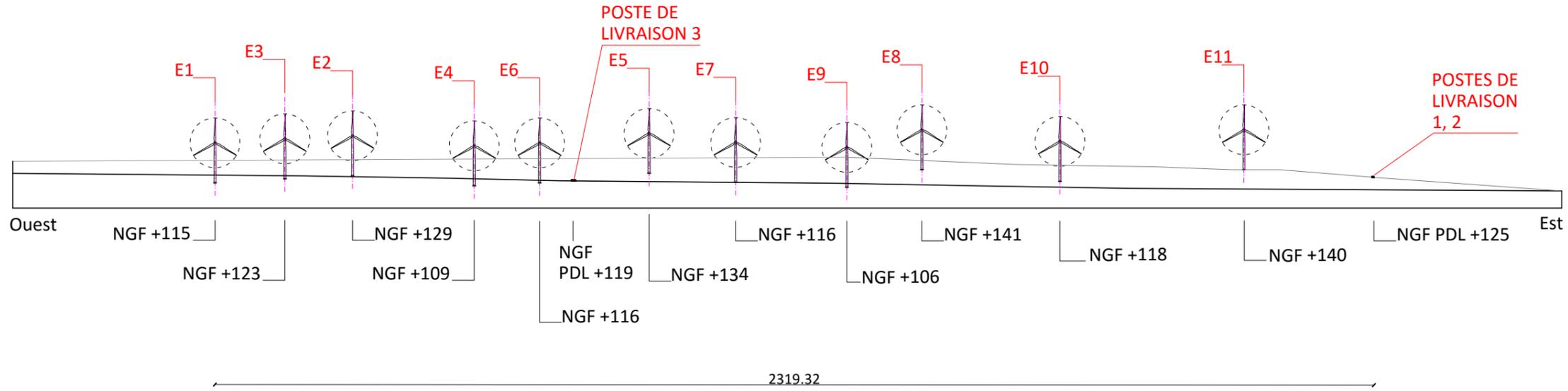


+++++
maîtrise d'ouvrage

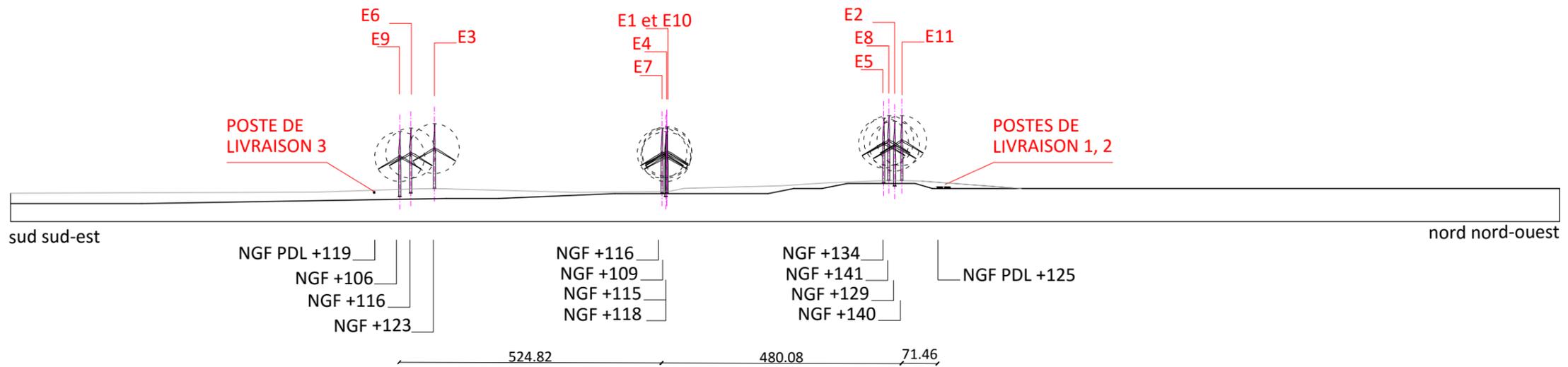
**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

+++++

PL 16
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:25000



COUPE DE TERRAIN A - A' OUEST - EST // ECHELLE 1 : 10000



COUPE DE TERRAIN B - B' SUD-NORD // ECHELLE 1 : 10000

COUPES DE TERRAIN

+++++
legende

- EOLIENNE N117R91
- POSTE DE LIVRAISON

+++++
maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

+++++

PL 17
DATE 18|03|2019
A3 // Echelle 1:10000

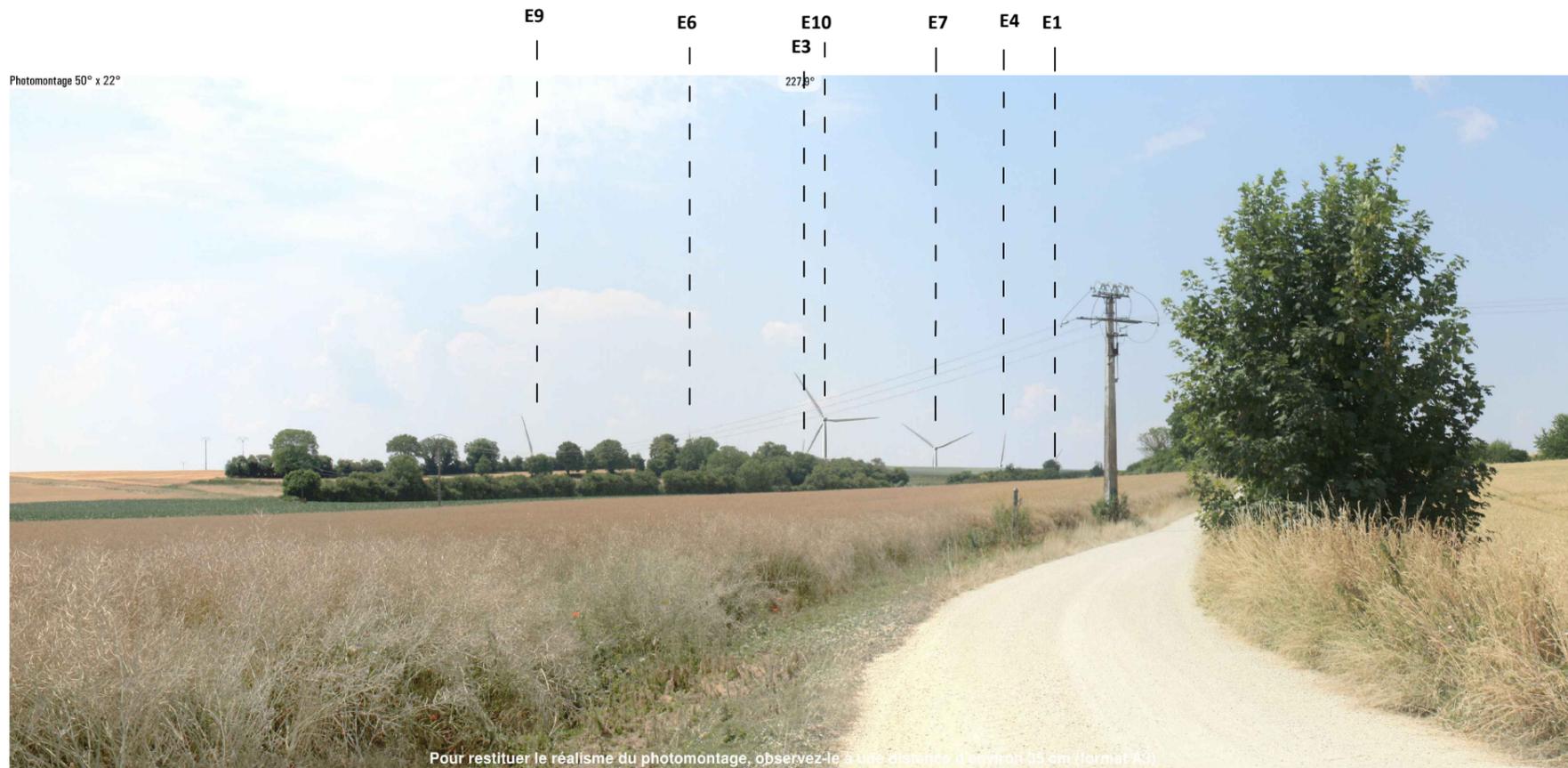




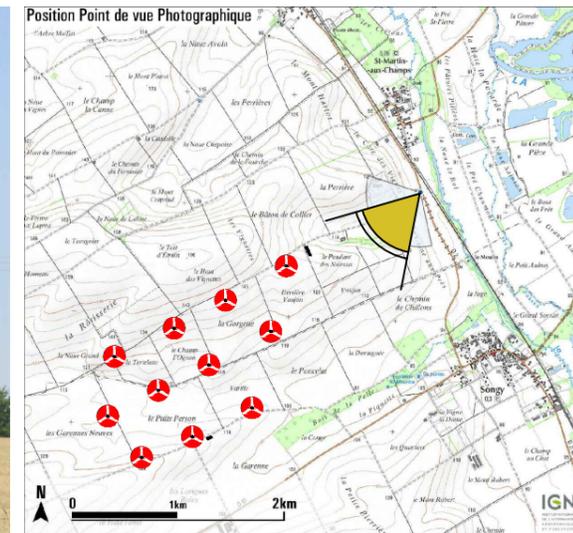
DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.5

**VUE
D'INSERTION**
+++++++
legende

- EOLIENNE N 117
- LIMITE DE COMMUNE
- POSTE DE LIVRAISON
- POINT DE VUE



VUE D'INSERTION VUE DEPUIS LA ROUTE D2 À SAINT - MARTIN - AUX - CHAMPS



SITUATION

MAGES NON CONTRACTUELLES
SOURCE : NORDEX FRANCE



PHOTOGRAPHIE ETAT EXISTANT VUE DEPUIS LA ROUTE D2 À SAINT - MARTIN - AUX - CHAMPS

+++++++
maîtrise d'ouvrage

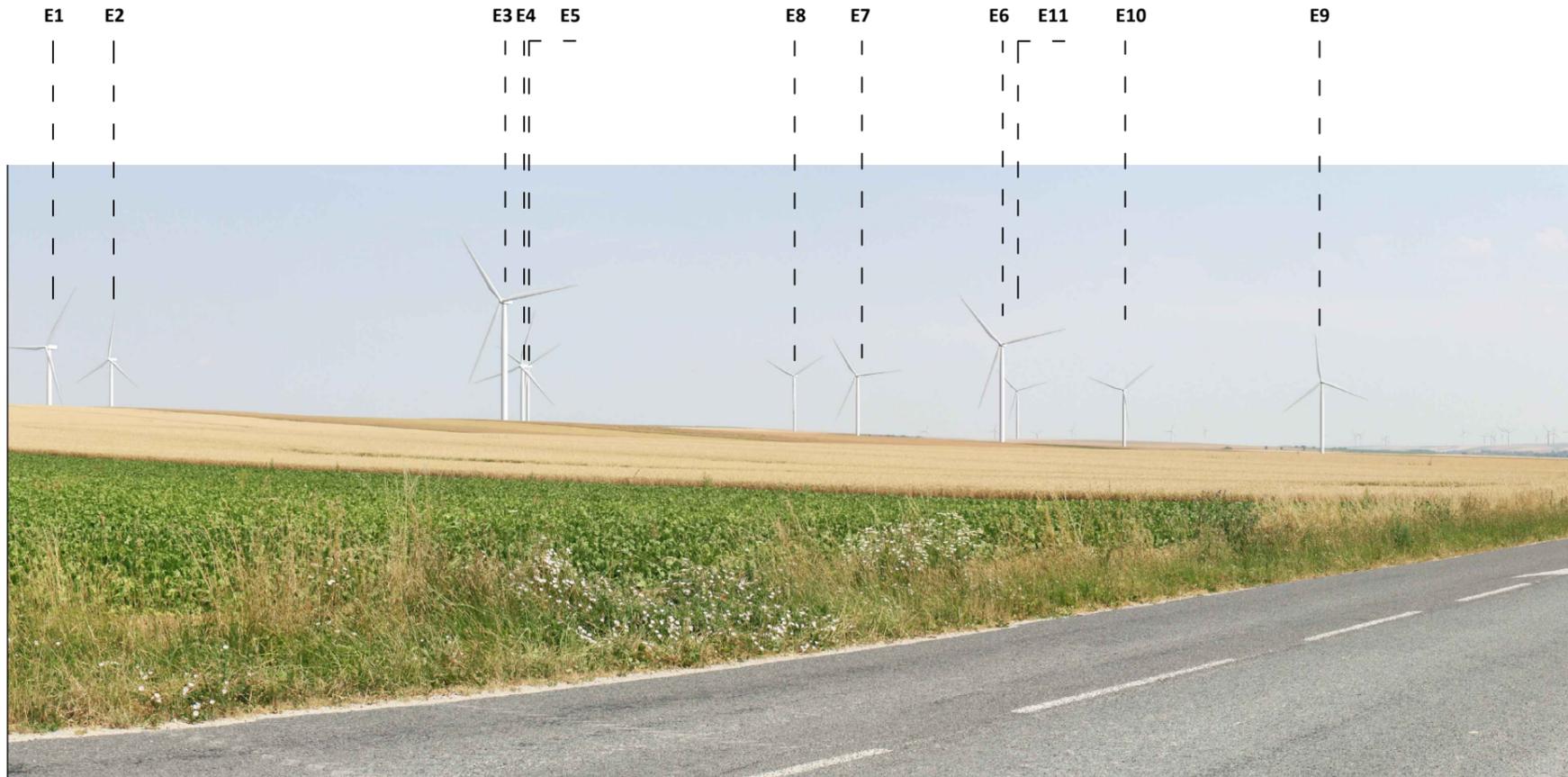
**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

+++++++

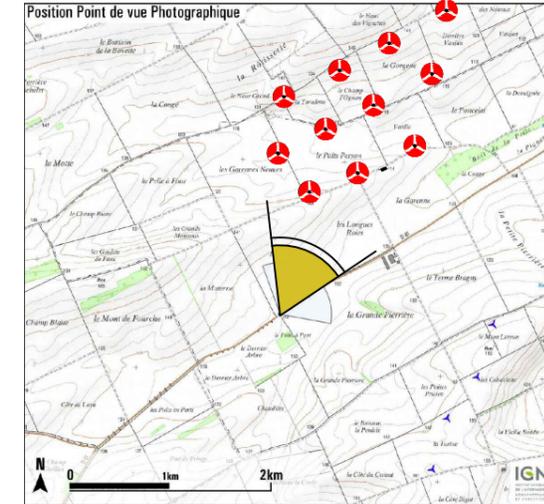
PL 18
DATE 18|03|2019
A3



DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.6



VUE D'INSERTION // ENVIRONNEMENT PROCHE VUE DEPUIS LA ROUTE D81 DE COOLE À SONGY



SITUATION

IMAGES NON CONTRACTUELLES
SOURCE : NORDEX FRANCE

ENVIRONNEMENT PROCHE

+++++
legende

- EOLIENNE N 117
- LIMITE DE COMMUNE
- POSTE DE LIVRAISON
- POINT DE VUE



PHOTOGRAPHIE ETAT EXISTANT // ENVIRONNEMENT PROCHE VUE DEPUIS LA ROUTE D81 DE COOLE À SONGY

+++++
maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

+++++

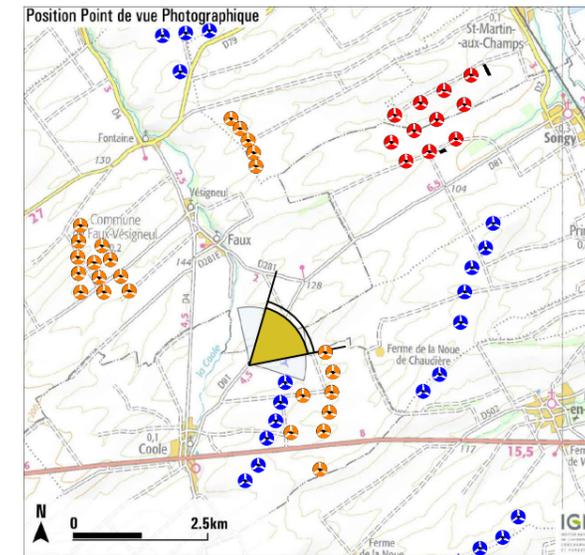
PL 19
DATE 18|03|2019
A3



DOSSIER D'
AUTORISATION UNIQUE
AU 10.7



VUE D'INSERTION // PAYSAGE LOINTAIN VUE DEPUIS LA ROUTE D81 DE COOLE À SONGY



SITUATION

IMAGES NON CONTRACTUELLES
SOURCE : NORDEX FRANCE

PAYSAGE LOINTAIN

+++++
legende

- EOLIENNE N 117
- EOLIENNE AUTORISÉE
- EOLIENNE EXISTANTE
- LIMITE DE COMMUNE
- POSTE DE LIVRAISON
- POINT DE VUE



PHOTOGRAPHIE ETAT EXISTANT // PAYSAGE LOINTAIN VUE DEPUIS LA ROUTE D81 DE COOLE À SONGY

+++++
maîtrise d'ouvrage

**PARC EOLIEN
NORDEX XXII SAS**

+++++

PL 20
DATE 18|03|2019
A3